COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

1) Avis sur le projet d'aménagement de sécurité Chez Bruneaud

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le projet proposé par les services de la direction des infrastructures du département. Les travaux devraient être réalisés courant 2018.

2) Proposition d'échange de terrain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de faire une proposition d'échange à Madame Maryse GUICHARD.

3) Participation aux frais d'un voyage scolaire de l'école primaire de Burie

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une participation de 10 € à l'école primaire de Burie pour l'organisation d'un voyage scolaire sur l'île d'Oléron et autorise Monsieur le Maire à prélever cette somme sur le compte 6475 du budget 2017.

4) <u>Avis sur la demande d'enregistrement d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et en application de l'article R.512-46-11 du Code de l'Environnement donne un avis favorable à la demande d'enregistrement au titre des installations classées concernant l'installation de production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole et une installation de préparation et conditionnement de vins à l'endroit de son siège d'exploitation sur le territoire de la commune de Villars les Bois - 37 rue de la Mairie par la société EARL HENRI BEGEY et FILS.

5) <u>Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CDA de Saintes</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la CRC Nouvelle Aquitaine relative au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté d'Agglomération de Saintes concernant les exercices 2013 et suivants.

6) Avis sur le projet du Programme Local de l'Habitat de la CDA de Saintes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'émettre un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2022 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

7) <u>Avis sur le projet du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du</u> demandeur de la Communauté d'Agglomération de Saintes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs 2017-2022 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

8) Convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive pour l'Eglise

Le Conseil Municipal approuve la convention proposée par Département de la Charente-Maritime (service d'archéologie). Cette intervention, exécutée en application Code de l'Urbanisme, est obligatoire préalablement au projet de restauration des sols de l'église. Le document définit les conditions d'intervention des archéologues. Durant cette période, l'accès à l'église sera interdit au public.

9) Questions diverses

- Cérémonie des Vœux : Elle est fixée au lundi 08 janvier 2018
- Le repas offert par la commune à ses Aînés : Il est fixé au samedi 17 février 2018.
- *Pose de caniveaux à Montbergère :* les travaux débuteront lundi 27 novembre pour une durée d'une quinzaine de jours.
- Arbre de Noël : Il aura lieu le 15 décembre à la salle des fêtes de Migron. Les enfants de moins de 13 ans, des 2 communes ont reçu une invitation.

Le Maire, Fabrice BARUSSEAU